

Prescription de l'élaboration d'un P.L.U.

L'objet de la délibération du conseil municipal du 30 mars 2009 était l'élaboration du P.L.U.

La commune ne dispose aujourd'hui d'aucun document d'urbanisme. L'utilisation des sols et des projets de construction, sont régies par les règles générales de l'Urbanisme (art L111-1 à 12 et R111-1 à 24) inclus dans le Code de l'Urbanisme. Ainsi, afin de permettre d'une part, l'évolution de la commune au moyen d'un développement maîtrisé répondant aux besoins en logement et d'autre part l'amélioration des services d'équipements offerts, il est apparu nécessaire de mettre à l'étude l'élaboration d'un P.L.U., document local de planification qui au moyen, en particulier, d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définira les orientations générales d'aménagement retenues par la commune.

Le conseil municipal après délibération, a décidé de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur l'ensemble du territoire communal.

Une phase de concertation du public est ouverte, et ce pendant toute la durée d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme selon les modalités décrites dans la délibération de prescription avec notamment mise à disposition en mairie des éléments constitutifs du projet et registre d'observation.

Taille de la vigne



La vigne-école a reçu la visite de nombreuses petites mains venues spécialement pour la taille. C'est hors du temps scolaire qu'un rendez-vous à été donné à tous les enfants scolarisés à Cazouls et à leurs parents. Ce moment fort dans le cycle viticole est ouvert à tous ceux qui veulent transmettre leur savoir en la matière, apprendre ou tout simplement partager un moment convivial. C'est donc une population hétérogène, néophyte ou aguerrie qui se retrouve sur ce petit triangle de terre. Pendant que les uns coupaient, d'autres ramassaient les sarments pour en faire des fagots. Et en un tour de main, la vigne broussailleuse a été disciplinée. Ce travail collectif permet aux jeunes apprentis de progresser au fil des tailles, et d'être plus à l'aise dans le maniement du sécateur. Une fois le travail fini, un pique-nique a permis de prolonger cette rencontre, chacun des participants devaient amener un plat, la municipalité les grillades.

Il est rappelé que les personnes qui veulent prendre part au suivi de cette vigne, peuvent se rapprocher de la mairie ou de la direction de l'école Mme SOTO, afin d'apporter un soutien, des conseils... nécessaires à la pérennité de ce projet.

La Gloriette: un moment de détente entre deux averses



Sous la direction de Michel Allard, professeur de chant et chef de chœur, et de Marie-Paule Galzy, professeur de chant, les choristes ont chanté une douzaine de mélodies devant un auditoire attentif. Ce répertoire, parfaitement maîtrisé par la chorale fontesole, était composé de chants souvent connus et appréciés du public tels que « L'enfant au tambour » ou encore « La prière Sévillane ». D'autres interprétations ont pu être perçues comme un clin d'œil à la météo de ce début d'année pluvieux comme « Le Printemps » ou « Toute la pluie ». La Gloriette va cependant faire une pause le temps de peaufiner de nouvelles chansons. Les Valrossignols, déjà venus l'an passé, devraient se produire à Cazouls en fin d'année.